



# COMITE DU PUY-DE-DOME DE BASKET-BALL

Association n° W632001116 - SIRET : 414 230 227 000 12 - Code NAF / APE 9312 Z  
IBAN FR76 1558 9636 1005 5230 1804 016

## COMPTE RENDU DE REUNION

Bureau Directeur du 27 avril 2015

**Etaient Présent(e)s :** NIVELON Gérald, Président

BESSON Dominique, CIPIERE Julien, DILDARIAN Jean-Claude,  
FILLEUX Jo, JACOB Christophe, SERRE Jean-Paul

**Excusé:** BOUAZIZ Marcel, CHATAING Brigitte, MESTRE Philippe,  
MICHOT Olivier, MANIEL Cyril

### 1. Ouverture par le Président / Vie statutaire

G. NIVELON

#### a) Informations fédérales

- Réforme Territoriale qui prendra effet en 2016 avec la mise en place des nouvelles régions administratives. Objectif 2020 :
  - Constitution d'un Comité de Coordination National, CNN
  - Constitution d'un Comité de Coordination Régional CCR (nouvelle région) constitué d'un membre du Bureau Fédéral ou CNN en l'occurrence JP MUNCKLER, du Président de chaque Ligue Régionale, de deux Présidents de Comités Départementaux pour chaque Ligue Régionale, d'un salarié territorial et à titre consultatif selon les sujets d'un CTS. Mise en place en juillet 2015, avec des réunions plénières deux fois par an avec toutes les structures.
  - Les Conseils de Zone n'existeront plus ce qui n'impactera pas l'opérationnel actuel des zones. Création d'un ICC – Inter Comités de Coordination – Auvergne – Rhône Alpes – Bourgogne – Franche Comté.
- Euro 2015
  - Ouverture de la billetterie au grand public le 30 avril 2015. Vente uniquement à l'unité.
  - La Fédération Française de Basket Ball offre à chaque Président de Comité deux places pour les demi-finales et finales du Championnat d'Europe à Lille.
- Une nouvelle version du calendrier sportif fédéral sera prochainement communiquée aux structures suite à la réforme des calendriers scolaires.
- Dans les championnats régionaux comme au plan fédéral, la participation de plusieurs inter-équipes d'une CTC à la même division est interdite. Obligation d'être en nom propre au même niveau.
- Pour la saison prochaine au niveau des dispositions financières, gel par la Fédération Française de Basket Ball des tarifs (affiliations, abonnements, licences, mutations, etc...). Le budget prévisionnel du Comité sera construit avec un gel des tarifs de licences.
- Charte des Officiels
  - La valeur définitive des paramètres de crédit a été validée et concerne la fidélité, les rencontres, le parrainage, le tutorat, le formateur, les jeunes officiels et l'officiel club. Les ACS compteront pour la saison prochaine.
  - La pénalité financière minimale est de 100 euros.
  - La valeur du point de pénalités financières est fixée à 1,50 euros avec l'application d'un coefficient par rapport au niveau de l'équipe première du club ou de la CTC.  
Coefficient : 1 - Départemental Senior / CRJ  
1,5 - Régional Senior / CFJ  
2 - NM3 ; NF2 ; NF3  
3,5 - PRO A ; PRO B ; LFB



63, Avenue Barbier Daubrée  
63100 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 92 48 54

<http://www.basket63.com>  
Courriel : [contact@basket63.com](mailto:contact@basket63.com)



web

## **b) Informations départementales**

- Assemblée Générale du Comité

A l'occasion de l'Assemblée Générale, le rapport financier sera présenté par Dominique BESSON du fait de l'absence de Jean-Paul SERRE, les différents points qui seront abordés lors de cette Assemblée Générale seront :

- Pôle Développement ; le groupement d'employeurs
- Pôle Communication ; l'Open France 3X3
- Pôle Formation ; Coupe U11
- Pôle pratiques ; Charte des Officiels

- Soirée des Champions

La soirée des Champions se déroulera le jeudi 4 juin 2015 à l'espace Ernest Renan à CLERMONT-FERRAND. A cette occasion, le Comité procédera aux remises des récompenses aux différentes équipes titrées ainsi qu'aux récompenses individuelles départementales et fédérales, de même il sera remis les nouveaux diplômes d'arbitres.

Cyril MANIEL est en contact avec le Crédit Mutuel pour l'organisation de cette soirée.

## **2. Pôle Administratif**

**JC.DILDARIAN**

- Mutualisation des emplois

Un rendez-vous est prévu avec Maryline SURE d'Auvergne Active en vue du choix du prestataire pour notre accompagnement en vue de la création d'un groupement d'employeurs.

## **3. Pôle Financier**

**JP.SERRE**

- Une provision de 1000 euros sera demandée au nouveau club de ST GENES CHAMPANELLE.
  - Seuls deux clubs ne sont pas à jour des provisions dues au titre de cette saison :
    - BB COURNON D'AUVERGNE, 5000 € (demande d'échéancier refusé par le Bureau Directeur)
    - US SAYAT, 1400 €
- Un rappel leur sera adressé pour une régularisation au 30 avril 2015.

## **4. Pôle Pratiques Sportives**

**J.FILLEUX**

### **a) Organisation des finales départementales**

Les finales départementales se dérouleront le dimanche 31 mai 2015 sur trois sites :

- DM1 et DM2 à LA ROCHE BLANCHE
- DF2 et DF3 à LE CENDRE
- DM3 à AUBIERE

Ces sites pourront être intervertis en fonction des derniers résultats des clubs concernés notamment pour une neutralité du terrain.

Le Président souhaite que nous revoyions le mode d'attribution des sites pour la saison prochaine.

- b)** Le règlement concernant les montées et les descentes du championnat féminin DF2 à la fin de la saison 2014-2015 a été modifié, celui-ci contenait une erreur par rapport au nombre d'équipes en fonction des deux poules.
- c)** Il est demandé une stricte application des amendes pour programmation des rencontres en retard.
- d)** A ce jour le Comité compte 7367 licenciés « compétition » soit une augmentation de 118 licenciés par rapport à la saison dernière (+ 1,63%). Egalement 2074 licences « contact » OBE et 177 licences « contact avenir »

#### e) Officiels

- Le suivi de la caisse de péréquation pour la saison 2014-2015 enregistre une baisse sensible pour les clubs avec un taux de couverture important, ceci étant le résultat de la mise en place des Arbitres Club Seniors.

Le Président demande à la Commission des Officiels de construire le budget péréquation à la baisse ou au pire à budget constant.

- 30 clubs sont pénalisés au titre de la charte de l'arbitrage. Il est à noter que le Comité a rétabli une erreur sur l'application de la charte pour les clubs de la CTC CLERMONT AGGLO suite à l'intervention de l'AS MONTFERRAND.

### 5. Pôle Formation et Jeunesse

C.JACOB

#### a) Coupe Départementale U11

Les plateaux des quarts de finales de la Coupe Départementale U11 Féminin et Masculin se dérouleront le samedi 9 mai après-midi. Les deux lieux ainsi que les horaires seront prochainement formalisés.

#### b) Calendrier des Centres de Perfectionnement U12

Le calendrier des Centres de Perfectionnement U12 garçons et filles est communiqué ainsi que les lieux. Ceux-ci se dérouleront du 27 avril au 21 juin 2015.

#### c) Label Départemental Ecole de Mini Basket

- Le Comité a reçu ce jour 6 dossiers de demande de Labellisation Départementale « Ecole de Mini-Basket »
- Le label fédéral « Ecole Française de Mini Basket » sera remis le 29 mai 2015 à l'US VIC LE COMTE. Le Comité sera représenté par Christophe JACOB.

### 6. Pôle Communication et Evènements

G.NIVELON

Un nouveau point média pour la présentation du visuel et l'annonce du programme officiel des 4 jours de l'Open France 3X3 est calé le mardi 9 juin 2015 en présence de Nathalie LEDESMA.

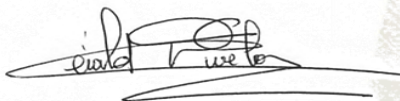
- Matin : Point logistique et organisation pratique
- Après-midi : Temps médiatique de présentation du programme

### 7. Questions Diverses

Le Président sera absent (mais joignable) du 27 mai au 2 juin 2015. Une délégation est donnée aux Vice-présidents dans leur domaine de compétence et à Olivier MICHOT pour les compétences du Président.

La Séance est levée à 22h30.

NIVELON Gérald,  
Président du Comité



DILDARIAN Jean- Claude,  
Secrétaire Général

